

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS
CTE MATAPEDIA**

À une séance extraordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue mercredi 19 mai 2021 par conférence téléphonique et enregistrée à 19 h sont présents/tes, M. Emmanuel Bélanger, M. Steeve Michaud, M^{me} Rachel Tardif, M. François St-Laurent et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

M. Jean-Rock Michaud, conseiller au siège no 6, est absent.

La directrice générale/sec.-trés. Pascale Fortier, est présente.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 21-05-19-97

Il est proposé par M. François St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 21-05-19-98

La séance est ajournée à mercredi 26 mai à 19 h par conférence téléphonique et enregistrée en raison d'un manque d'information proposé par M. Donald Lavoie et adoptée à l'unanimité.

Ajournement à 19 h 15.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 21-05-19-99

À 19 h 15 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

Mme Gitane Michaud, Mairesse

Mme Pascale Fortier, dg/sec-trés.

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS
CTE MATAPEDIA**

À une séance d'ajournement des membres du conseil municipal des Hauteurs tenue mercredi 26 mai 2021 par conférence téléphonique et enregistrée à 19 h sont présents/tes, M. Emmanuel Bélanger, M. Steeve Michaud, M^{me} Rachel Tardif, M. François St-Laurent, M. Jean-Rock Michaud et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

La directrice générale/sec.-trés. Pascale Fortier, est présente.

OUVERTURE SUITE À L'AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2021

Mme la Mairesse ouvre la séance.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT
#258, DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 576 801 \$ ET UN EMPRUNT DE
576 801 \$ POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE,
COLLECTE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET
RECONSTRUCTION EN SECTION URBAINE DE LA ROUTE 298, AVANTS
PROJETS PRÉLIMINAIRES ET DÉFINITIFS, PLANS ET DEVIS,
SURVEILLANCE PARTIELLE ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.

Résolution numéro : 21-05-26-100

M. Donald Lavoie, conseiller au siège # 6, par la présente, avec dispense de lecture :

* donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #258 décrétant une dépense de 576 801 \$ et un emprunt de 576 801 \$ pour services professionnels en ingénierie, collecte et assainissement des eaux usées et reconstruction en section urbaine de la route 298, avants projets préliminaires et définitifs, plans et devis, surveillance partielle et service d'accompagnement.

* dépose le projet du règlement numéro 258 intitulé règlement d'emprunt #258, décrétant une dépense de 576 801 \$ et un emprunt de 576 801 \$ pour services professionnels en ingénierie, collecte et assainissement des eaux usées et reconstruction en section urbaine de la route 298, avants projets préliminaires et définitifs, plans et devis, surveillance partielle et service d'accompagnement.

Mme Rachel Tardif, conseillère au siège #3 est contre le projet de règlement d'emprunt.

Adopté à Majorité

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 21-05-26-101

À 19 h 20 sur proposition de M. Jean-Rock Michaud, la séance est levée.

Mme Gitane Michaud, Mairesse

Mme Pascale Fortier, dg/sec-trés.